



CENTRE DE LOISIRS DE PLANFOY

## ACCUEIL PETITES VACANCES AUTOMNE

DE 21 octobre au 25 octobre 2019

**ATTENTION A REMETTRE OBLIGATOIREMENT AVANT LE 20 septembre 2019**

Au Directeur du Centre de Loisirs ou en Mairie, avec tous les documents nécessaires

### FICHE D'INSCRIPTION

Je soussigné.....  
 Père  mère  tuteur de l'enfant Nom.....Prénom.....  
 Né(e) le.....  
 Adresse.....

Téléphone : Domicile :.....Portable :.....

Mail (OBLIGATOIRE).....

Attestation d'assurance individuelle n°..... (Fournir l'attestation)

J'autorise la mairie à consulter le fichier Cdap et je communique mon numéro d'allocataire CAF : .....

Je n'autorise PAS la mairie à consulter le fichier Cdap et je fournis un justificatif de quotient familial (attestation CAF, MSA, avis imposition revenus 2018 sur salaires 2017)  
 Pour la rentrée et à chaque modification de quotient familial (changement de situation, en janvier, etc.)

Régime de sécurité sociale **OBLIGATOIRE**: Général..... MSA.... Autre....

Règlement intérieur affiché dans les locaux du périscolaire et sur le site de Planfoy : [www.planfoy.fr](http://www.planfoy.fr)

**Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement et accepte de m'y conformer.....(signature)**

**L'inscription sera définitive et facturée, au mois de novembre 2019**

**HORAIRE : 8 heures à 18 heures**

**Je souhaite** inscrire mon enfant pour les jours suivants :

LUNDI 21/10/19	MARDI 22/10/19	MERCREDI 23/10/19	JEUDI 24/10/19	VENDREDI 25/10/2019
-------------------	-------------------	----------------------	-------------------	------------------------

Journées : .....X.....€ = .....€

Possibilité d'inscription occasionnelle en fonction des places disponibles, auprès du Directeur François COUTENSON AU 07 59 39 00 37 (une semaine à l'avance)

## TARIFS

Les tarifs sont échelonnés selon le quotient familial du foyer fiscal de l'enfant.

En l'absence de justificatif de quotient familial, il vous sera facturé le tarif maximum

Les goûters sont compris dans le tarif

***Paiements autorisés : Chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public, chèques vacances et CESU***

<b>Quotient Familial</b>	<b>Prix à la journée</b>	<b>Prix de cinq journées consécutives</b>	<b>Prix 10 journées</b>
<b>Moins de 350</b>	<b>5,00 €</b>	<b>20.00 €</b>	<b>35,00 €</b>
<b>De 351 à 465</b>	<b>6.00 €</b>	<b>24,00 €</b>	<b>42,00 €</b>
<b>De 466 à 581</b>	<b>8.00 €</b>	<b>32.00 €</b>	<b>56.00 €</b>
<b>De 582 à 750</b>	<b>10,00 €</b>	<b>40.00 €</b>	<b>70,00 €</b>
<b>De 751 à 1200</b>	<b>13.00 €</b>	<b>55.25 €</b>	<b>104.00 €</b>
<b>De 1201 à 2000</b>	<b>17.00 €</b>	<b>72.25 €</b>	<b>136.00 €</b>
<b>De 2001 à 2500</b>	<b>22.00 €</b>	<b>93.50 €</b>	<b>176.00 €</b>
<b>De 2501 à 4000</b>	<b>24.00 €</b>	<b>102.00 €</b>	<b>192.00 €</b>
<b>Plus de 4001</b>	<b>28.00 €</b>	<b>119.00 €</b>	<b>224.00 €</b>

**Journée activité exceptionnelle le mercredi, plus 10.00 euros**

Seules les réclamations déposées par mail au :  
secrétariat [mairiedeplanfoy@orange.fr](mailto:mairiedeplanfoy@orange.fr) seront prises en compte